



Bretzel Contest 2022

Règlement

Table des matières

1. Généralité.....	1
2. Sécurité et équipement.....	1
3. Conditions de participation au Contest.....	2
4. Catégories.....	2
5. Format.....	3
6. Parcours de la compétition.....	4
7. Cordes et palonniers.....	4
8. Modules.....	4
9. Critères de jugement et notation.....	5
10. Réclamations.....	6

1. Généralité

1. Conduite antisportive : Tout(e) rider(euse) ou son(sa) représentant(e) dont la conduite est considérée antisportive, sur ou hors du site de compétition, avant, pendant, ou après la compétition, peut être disqualifié(e) de toute ou d'une partie de la compétition, incluant des évènements achevés, après un vote à majorité des deux tiers (2/3) des juges. La conduite antisportive inclut mais n'est pas limitée aux exemples suivants : non-respect du règlement et des consignes de sécurité, absence aux évènements officiels où la présence est requise, usage de vulgarités, manifestations de colère en public, consommation abusive de boissons alcoolisées, concourir en dessous de ses prétentions, dissimulation de blessures significatives ou de problèmes de santé.

2. Sécurité et équipement

1. Le chef juge en charge de la sécurité doit contrôler l'ensemble du site afin de s'assurer que la compétition se déroule du mieux possible. Le chef juge doit contrôler tous les modules avant les entrainements officiels ou nommer un autre officiel compétent pour le faire.

2. L'organisateur du concours est responsable de toute blessure résultant de l'utilisation du câble et des modules, ou de tout autre équipement qui serait normalement mis à la disposition du public, en cas d'accident.



- 3.** Une équipe de premiers secours incluant une équipe de sauvetage aquatique doit être présente sur le site. Un bateau de sécurité doit être disponible pour porter secours à tout(e) rider(euse) blessé.
- 4.** Protocole de commotion cérébrale : Tout(e) participant(e) blessé à la tête après une chute doit être soumis à une évaluation du risque de commotion cérébrale par les secours présent sur le site. Si l'évaluation est négative, le(a) participant(e) sera autorisé à terminer le reste de l'épreuve. Si l'évaluation est positive, le(a) participant(e) sera exclu de la compétition et suivra les recommandations des secours pour les commotions cérébrales. La compétition doit être suspendue pendant que l'évaluations sont en cours. Dans tous les cas, le(a) responsable de la sécurité soumettra un rapport d'incident.
- 5.** Tous les concurrent(e)s participent sous leur entière responsabilité. Ils(elles) doivent faire attention à tous les risques spécifiques du site et effectuer un parcours correspondant à leurs capacités.
- 6.** Les riders(euses) sont entièrement responsables de leur équipement personnel. L'équipement doit être adapté à son utilisation qui peut être soumise à l'approbation du chef juge .
- 7.** Seules les planches conçues pour le Wakeboard et le Wakeskate peuvent être utilisées durant la compétition. Ces planches doivent flotter.
- 8.** Tous les concurrent(e)s doivent porter un gilet de sauvetage. Il est de la responsabilité des riders(euses) que ce gilet remplisse les caractéristiques suivantes : • Il doit garantir la flottaison du (de la) rider(euse), et • Il doit être conçu pour protéger les côtes et les organes internes en cas de chocs.
- 9.** Le port d'un casque adapté et ajusté est obligatoire dans toutes les compétitions. Si un (e) rider(euse) effectue son run sans casque, il(elle) sera disqualifié(e) de la compétition.
- 10.** Il n'est pas autorisé d'utiliser un appareil électronique pour communiquer avec un(e) rider(euse) pendant son run.
- 11.** Les drones ne sont permis que dans les zones désignées et doivent être autorisés par le chef juge.

3. Conditions de participation au Contest

- 1.** Tou(te)s les participant(e)s devront avoir rempli leur dossier d'inscription au Contest en utilisant le lien diffusé par les organisateurs de la compétition, avoir payé les frais d'inscription et avoir reçu, lu et signé ce règlement.

4. Catégories

- 1.** La compétition se divisera en deux parties : Pro et Amateur.

La partie pro regroupera deux catégories : Pro Femme et Pro Homme, où il n'y aura pas de restriction d'âge.



La partie Amateur regroupera trois catégories : Enfant (jusqu'à 14 ans), Femme (dès 14 ans) et Homme (dès 14 ans).

2. Une pièce d'identité pourra être demandée pour vérifier l'âge des participant(e)s.
3. Un minimum de 6 riders(euses) est nécessaire pour l'ouverture d'une catégorie. L'organisateur doit informer tou(te)s les participant(e)s aussi tôt que possible si le nombre de riders(euses) requis n'est pas atteint dans une catégorie.
4. L'inscription dans 2 catégories différentes est interdite.

5. Format

1. La compétition se déroulera avec un système de manches et de poules. Chacune des manches sera composée de 2 runs. Tou(te)s les participant(e)s se verront attribuer une poule (de 6 participants) en début de chacune des manches. À la fin de la manche, ils(elles) seront classé(e)s en fonction du score que les juges leur auront attribué, seul la note du meilleur des 2 runs est conservée. Seul les premier(e)s de chacune des poules pourront accéder à la manche suivante et ainsi de suite jusqu'à arriver aux trois finalistes de la catégorie qui pourront monter sur le podium.
2. Les runs seront d'un tour du circuit chacun. Les « tumble turn » sont autorisés mais aucune repêche ne sera accordée.
3. Les participant(e)s se verront attribuer un ordre de passage aléatoire pour le premier run, puis lors du second run les participant(e)s passeront dans l'ordre inverse de leur classement dans la poule.
4. Si un(e) rider(euse) n'est pas prêt(e) au moment du départ de son run, le starter peut demander au chef juge de le(a) disqualifier. Cependant, le starter peut accorder une minute supplémentaire pour les cas d'urgence survenant juste avant le départ du (de la) rider(euse).
5. Si l'équipement d'un(e) rider(euse) est endommagé juste au moment du départ, le chef juge peut lui attribuer un délai de quatre minutes maximums pour le réparer ou le remplacer. Le chef juge décide si l'équipement peut être utilisé ou pas. Une fois que le(a) rider(euse) est sur l'eau, il n'est pas accordé de second départ (re-run) pour cause de problème matériel (par exemple, pour fixation/planche cassée ou perte du casque).
6. Les riders(euses) seront jugés 50% modules 20% air tricks ou Bump et 30% kickers.
7. En cas de disqualification d'un(e) rider(euse), un délai d'une minute est accordé au rider(euse) suivant(e) dans l'ordre de départ s'il(elle) n'est pas sur le ponton de départ à ce moment-là. Si plusieurs riders(euses) sont disqualifiés, il est accordé au rider(euse) suivant(e) une minute par rider(euse) manquant(e).
8. Le jugement d'un run commence quand le(a) rider(euse) entre dans le parcours et se termine lorsque le(a) rider(euse) finit le parcours ou tombe et lâche le palonnier.



6. Parcours de la compétition

1. Le parcours doit être libre de toute obstruction en dehors de celles implantées spécifiquement pour la compétition. Si de telles obstructions existent et ne peuvent être retirées, les riders(euses) sont spécifiquement prévenu(e)s de les éviter.
2. Les juges doivent être placés de manière à avoir la meilleure visibilité possible de l'ensemble du parcours de la compétition. Le chef juge décide de l'emplacement des juges.

7. Cordes et palonniers

1. Seules les cordes de longueur standard, utilisées par le public et dans l'utilisation quotidienne du câble, peuvent servir pour la compétition.
2. Il est interdit de raccourcir les cordes ou d'utiliser des extensions et palonniers personnels.

8. Modules

1. Tous les modules du parcours sont utilisés sous l'entière responsabilité des riders(euses).
2. Le chef juge peut exclure tout obstacle s'il l'estime nécessaire pour des raisons de sécurité.
3. Il n'y a pas de réglementation sur les modules utilisés en compétition. La seule obligation est qu'ils soient placés afin que le(a) rider(euse) puisse effectuer en toute sécurité autant de figures en blocage que sur modules au cours de son parcours. C'est à l'organisateur et au chef juge de travailler ensemble et décider du meilleur placement pour les modules en considérant leurs expériences passées, les nouvelles tendances, la logique et la sécurité. La décision finale reste celle du chef juge.
4. Le bulletin officiel de la compétition doit contenir un schéma du câble indiquant hauteur et distance entre les pylônes, la description du parcours, l'emplacement et la description des obstacles. Le chef juge doit être impliqué dans le positionnement optimal des obstacles avant la parution du bulletin.
5. La position des modules ne doit pas changer entre l'entraînement officiel et les runs de compétition.
6. Si un(e) rider(euse) tombe devant un module, il(elle) devra lâcher le palonnier sous peine d'être disqualifié(e).
7. Le responsable du téléski accueillant la compétition doit s'assurer que tous les modules sont sûrs. Tous les efforts raisonnables possibles doivent être mis en place pour s'assurer que les modules n'abîment pas les planches des riders. Cependant, la responsabilité finale d'utiliser un module ou non incombe au rider(euse).



8. Si un module devient défectueux pendant l'entraînement ou la compétition, l'organisateur doit faire tout son possible afin de le remettre en état au plus vite et informer les riders(euses) des éventuels problèmes possibles avec ce module. Si le module endommagé pendant la compétition ne peut être réparé rapidement, il doit être sorti de la zone de compétition et exclu des scores. Toute poule en cours devra être recommencée. Le chef juge doit ensuite décider si le module peut être réintégré. La décision finale revient au chef juge, mais il n'en prend pas la responsabilité.

9. Critères de jugement et notation

- 1.** Le jugement se fait de manière subjective uniquement. Il n'y a pas de points fixés par figures.
- 2.** Il doit y avoir un minimum de 3 juges, dont le chef juge.
- 3.** Après le passage du premier(e) rider(euse) de chacune des manches, les juges donnent une note pour ce(tte) rider(euse) afin de fournir une base de notation de cette manche spécifique.
- 4.** Les juges doivent s'assurer que tous les riders(euses) bénéficient de conditions de ride équivalentes sauf pour les conditions météo qui ne peuvent pas être contrôlées par les juges.
- 5.** À chaque passage, une note unique est donnée entre 0 et 100 points. Seul la note du meilleur des 2 runs est conservée. Le score du run le plus faible est supprimé.
- 6.** Chaque section à un juge qui note la section sur 10 points ($X10 = 100$). Ces 3 scores sont additionnés et divisés par 3 pour avoir un score total sur 100. Les riders(euses) sont encouragé(e)s à réaliser un enchaînement fluide incluant une large variété de figures. Chacune des manœuvres doit être exécutée aussi proprement que possible et à son maximum.
- 7.** Calcul des scores : chaque juge donnera deux notes sur 50. Une sur la performance technique et une sur l'impression. Les notes de ces 2 catégories sont additionnées afin d'obtenir une note totale sur 100. La note finale du (de la) rider(euse) est la moyenne des notes des trois juges. Il ne peut pas y avoir de scores identiques dans la même poule.
- 8.** La répétition d'un trick dans le même run n'est pas comptabilisée mais le(a) rider(euse) peut répéter un trick dans ses 2 runs.
- 9.** Toute figure réalisée en dehors du parcours ou en utilisant la tension dans le virage n'est pas comptabilisée.
- 10.** Les résultats peuvent être diffusés en direct durant la compétition. Néanmoins, ces résultats ne sont pas officiels tant qu'ils ne sont pas complets et validés par le chef juge.



10. Réclamations

- 1.** Les réclamations doivent être faites auprès du chef juge, et uniquement par le représentant du (de la) rider(euse) ou par le(a) rider(euse) lui-même. Elles doivent être formulées par écrit en exposant les faits litigieux et déposées dans les meilleurs délais, au plus tard dans les 10 minutes qui suivent les faits ou l'annonce des résultats.
- 2.** Les réclamations ne sont acceptées que dans le cas d'un non-respect du présent règlement qui porterait préjudice à un rider. Elles ne sont pas acceptées pour un simple désaccord avec les résultats.
- 3.** La correction d'une erreur de calcul dans les résultats n'est pas considérée comme une réclamation. Si une telle erreur se produit, elle est corrigée au plus vite.
- 4.** Toute réclamation doit être accompagnée d'une somme de 50€. Cette somme est remboursée si la réclamation est acceptée.
- 5.** Durant un run, si un(e) rider(euse) a une quelconque raison de demander un re-run, il(elle) doit stopper ses figures immédiatement et lever la main. Une casse d'équipement n'est pas une raison valide pour un re-run. Si le re-run est accordé, le parcours doit être réalisé dans son entier et avant que le(a) rider(euse) suivant ne s'élançe. Le(a) rider(euse) doit attendre la validation par les juges pour confirmer que le re-run a été accordé.
- 6.** En raison de la nature subjective du jugement et de l'esprit du Wakeboard, les séquences vidéo sous toutes leurs formes ne sont pas utilisées par les juges.

David Vervenne
Chef juge
Signature

Félix Bourjade
Responsable
Signature